



## Maçon bâtiment et paysager H/F

### Vannes, Bretagne

La ville de Vannes est régulièrement classée dans les tops des palmarès des villes françaises où il fait bon vivre. Vous aussi, vous pouvez venir vous installer dans notre ville de 55.000 habitants, ville d'Arts et d'Histoire, ville de sport, en Bretagne Sud, au bord du golfe du Morbihan. A 1h30 de Nantes, Rennes et Brest, vous bénéficiez d'un environnement de travail exceptionnel, au coeur du parc naturel régional du Golfe du Morbihan.

Dans le cadre d'un remplacement, nous recherchons un(e) :

### Maçon bâtiment et paysager H/F

#### Votre mission :

L'agent réalise les ouvrages neufs et de restauration de maçonnerie bâtiment intérieurs et extérieurs. Il réalise également des constructions paysagères.

#### ACTIVITES PRINCIPALES

##### Maçonnerie Bâtiment

Implante l'ouvrage suivant des plans et réalise des terrassements et des fondations en béton armé

Elève divers ouvrages maçonnés (murs en agglo et en pierre, cloisons...)

Réalise des ouvrages en béton (coffrage, chaînages, linteaux, ferrailage, coulage...)

Met en oeuvre des structures horizontales (fondations, chapes, dalles, planchers...)

Prépare et applique les enduits sur les différentes surfaces intérieures ou extérieures (façades...)

Effectue des démolitions, des reprises de maçonnerie, des ouvertures dans une maçonnerie (fenêtre, porte...)

Monte et démonte les échafaudages en sécurité

Assemble et dose les matériaux pour la fabrication du béton et des mortiers

##### Maçonnerie Paysagère

Construit ou rénove des murets en pierre (moellons taillés, pierres neuves ou anciennes)

Réalise des escaliers paysagers, des allées de circulation en dalles, pavés, pierres et en béton désactivé

Implante en s'adaptant à la configuration du terrain puis assure le scellement des éléments de clôture (panneaux, rouleaux de grillage, portails, portillons...)

Participe aux tâches de réalisation et de réparation des clôtures et de pose de grillages

#### ACTIVITES SECONDAIRES

Participe aux tâches d'entretien des avaloirs dans l'enceinte des bâtiments (Nettoyage et curage de fossés, réseau pluvial)

Participe de façon temporaire à la manutention interservices bâtiments (par ex : dépose des radiateurs)

Participe occasionnellement à l'activité du service Fêtes et Cérémonies (manutention, montage de structures et de matériels...)

Temps de travail du poste: 100% - 1 607h

Organisation du temps de travail: du lundi au vendredi - 38h45/semaine

#### Votre Profil :

**Référence**  
251104083019

**Date de publication**  
04/11/25

**Entreprise**  
Mairie De Vannes

**Région**  
Bretagne

**Ville**  
Vannes

**Secteur**  
Bâtiment

**Type de contrat**  
- Temps plein  
- CDI

**Qualités attendues :**

- Autonomie, organisation et méthode
- Respect de l'obligation de réserve et de la hiérarchie
- Sens du service public
- Capacités relationnelles et sens du contact
- Avoir le sens du travail en équipe
- Bonne condition physique (port de charges, travail en plein air et par tous les temps) et sens de l'équilibre

**Compétences attendues :**

- Maîtrise des techniques de maçonnerie (coffrage, ferraillage, taille de pierres, étanchéité, dosage des matériaux...)
- Maîtrise de l'usage des outils : truelle, fil à plomb, bétonnière, niveau...
- Connaissance des bétons et mortiers (chaux aérienne et hydraulique, ciment...)
- Lire et interpréter un plan d'exécution d'ouvrage, de ferraillage ou de coffrage
- Aptitude à diagnostiquer et à rendre compte
- Gérer l'approvisionnement de son chantier en matériels et matériaux
- Appliquer les règles élémentaires d'exécution des travaux publics (stabilité des sols, soutènement...)
- Connaître les règles d'hygiène et de sécurité dans le cadre des activités quotidiennes
- Appliquer les règles de signalisation des chantiers et de sécurité pour le public et le personnel

**Habilitations :**

- Amiante sous section 4
- B0
- Permis poids lourd apprécié
- Conduite d'engins appréciée

**Titres obligatoires :**

- Permis VL
- CAP ou BP maçonnerie

**Conditions d'emploi :**

Contrat : CDI

Poste ouvert aux titulaires de la fonction publique ou aux contractuels

Politique active de formation des agents

Dispositif de télémédecine pris en charge par la collectivité

Adhésion possible au Comité des Oeuvres Sociales

Rémunération statutaire régime indemnitaire prime sociale

Temps de travail : 38h45 - 25 jours de congés 2 jours de fractionnement, 21 RTT

Forfait mobilité durable sous certaines conditions